
**UN CELI À LA BANQUE LAURENTIENNE :
ENCORE PLUS AVANTAGEUX EN PRÉVENTE**

Montréal, le 24 novembre 2011 – Compte tenu de la grande popularité des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), la Banque Laurentienne offre aux particuliers la possibilité de contribuer dès maintenant à leur CELI pour l'année d'imposition 2012¹. Les épargnants pourront ainsi bénéficier de taux promotionnels spécialement créés pour la prévente CELI.

Cette offre qui prend fin le 31 décembre prochain s'adresse aux clients actuels et futurs qui souhaitent se prévaloir de cet incitatif sans devoir attendre le mois de janvier pour faire leur contribution, tout en bénéficiant de taux avantageux offerts par la Banque. Les placements seront transférés dans le compte d'épargne libre d'impôt du client au mois de janvier 2012.

Tout résident canadien âgé de 18 ans ou plus peut investir jusqu'à 5 000 \$ annuellement dans un CELI. La Banque Laurentienne signale à ses clients ayant atteint la limite de leur contribution à un REER que le CELI permet également d'économiser des fonds à l'abri de l'impôt. Les revenus de placements (intérêts, dividendes et gains en capital) ne sont pas imposables et ne le seront jamais, même si les sommes accumulées dans un CELI sont retirées. De plus, à la suite de retraits d'un CELI, les droits de cotisation peuvent être récupérés pour les années suivantes.

Pour connaître les taux en vigueur, consultez le site Internet de la Banque à l'adresse www.banquelaurentienne.ca.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 24 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 800 personnes.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca

¹ Les intérêts accumulés entre la date de la contribution et le transfert dans le CELI sont imposables.